

Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - spécialité " animation socio-éducative ou culturelle " - 2 mentions : "animation sociale" et "développement de projets, territoires et réseaux".

RNCP4900 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEJEPS — Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	32135, 44067
Code(s) ROME	G1203, K1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

94 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 94 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACTION PREVENTION SPORT ILE DE FRANCE	40093573000053	Former et organiser l'évaluation
A.D.E.A.	77931160400028	Former et organiser l'évaluation
ASKORIA	79296161700018	Former et organiser l'évaluation
ASS APAFASE GARD IFME	42265862500047	Former et organiser l'évaluation
ASS DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L ENSEIGNEMENT PUBLIC	77564026100530	Former et organiser l'évaluation
ASS DEVELOPEM SOCIAL & CULTUR INTERNAT	31184406200035	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMATIC	38067883900073	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMATION CADRES ANIMATION LOISIRS	32040000500338	Former et organiser l'évaluation
ASS FORME	42301666600012	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 94 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp4900-diplome-d-etat-de-la-jeunesse-de-l-education-populaire-et-du-sport-specialite-animation-socio-educative-ou-culturelle-2-mentions-animation-sociale-et-developpement-de-projets-territoires-et-reseaux/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'animateur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique ou le champ d'intervention défini par la mention 'animation socio-éducative ou culturelle' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

1- Il encadre des publics spécifiques dans tout type de pratique

Il encadre un groupe dans la pratique de l'activité pour laquelle il est compétent ;

Il encadre un groupe de stagiaires en formation ;

Il accompagne les groupes et les personnes dans la conduite de leurs projets ;

Il conduit des interventions pour des groupes informels.

2- Il encadre des activités de perfectionnement et de formation

Il conçoit un projet d'animation dans le cadre des objectifs de l'organisation ;

Il coordonne la mise en oeuvre d'un projet d'animation ;

Il conduit des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative ;

Il conduit des actions de formation ;

Il participe aux actions de tutorat dans l'organisation.

3- Il participe à la conception du projet et à la direction de la structure

Il agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux ;

Il participe au diagnostic du territoire d'intervention de l'organisation ;

Il conçoit le projet d'action de la structure ;

Il élabore les budgets du projet d'animation ;

Il négocie avec les instances décisionnaires les financements nécessaires à la mise en oeuvre du projet d'animation ;

Il coordonne une équipe bénévole et professionnelle ;

Il représente l'organisation auprès des partenaires ;

Il planifie l'utilisation des espaces d'activités ;

Il veille au respect des procédures de qualité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités et compétences attestées :

1

Réguler son intervention en fonction des publics ;

Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des publics ;

Encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques.

2

Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective d'éducation populaire ;

Prendre en compte les politiques publiques locales dans son action ;

Définir les cadres de ses interventions pédagogiques ;

Conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent ;

Evaluer les interventions pédagogiques conduites ;

Conduire des actions de formation.

3

Concevoir le projet d'action de la structure.

Prendre en compte les politiques publiques locales dans son action ;

Coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action en lien avec l'éducation populaire ;

Animer une équipe de travail ;

Promouvoir les actions programmées ;
Gérer la logistique des programmes d'action ;
Animer la démarche qualité ;
Evaluer les actions réalisées.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'animateur coordonnateur travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire... Ces professionnels peuvent être amenés à intervenir auprès de tous publics.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, responsable d'animation, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'animateur est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le DE JEPS.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 557 €
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	64 780
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	64 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est nommé par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Il est composé, outre son président et à parts égales : – de formateurs et de cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents du ministère chargé de la jeunesse et des sports ; – de professionnels du secteur d'activité, à parité employeurs et salariés, choisis sur proposition des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 180 €
Selon la branche	9 022 € – 9 551 €
Prise en charge	Branches concernées
9 180 €	Valeur par défaut · 203 branches
9 474 €	CPNE des MFR, CPNEF Sport, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
9 551 €	CPNEF ECLAT, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA), CPNEF du Tourisme Social et Familial
9 022 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
Date de dernière délivrance possible	30/06/2027

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39930

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Ministère de la jeunesse et des sports Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

<http://www.cidj.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4900/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 10/2025 à 01/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	156
Parcours menés à terme	196
Taux d'achèvement	126 %
Période	02/2022 – 05/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	309
Montant total engagé	1 027 462 €
Coût moyen par dossier	3 325 €
Durée moyenne	966 h
Période	01/2020 – 12/2024
France compétences	60 %
France Travail	24 %
Reste à charge titulaire	8 %
Entreprise	7 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
État	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.